

Montréal, le 11 janvier 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité  
Dossier de la Régie : R-4001-2017**

---

Chers confrères,

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite le 2 janvier 2019, Madame Diane Jean est empêchée d'agir dans le présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée et présidée par M<sup>e</sup> Marc Turgeon.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, d'ici **12 h le 18 janvier 2019** des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd